

Le 23 mai 2017

Stella Leney, Ad. E.
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5588

Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)* (ci-après *Loi sur l'accès*)

Monsieur,

Nous donnons suite à votre lettre du 20 avril 2017, reçue à nos bureaux le même jour, dans laquelle vous nous demandez :

- « Pour les exercices 2014, 2015 et 2016
- Le nombre de jours moyens qu'Hydro-Québec Distribution (HQD) et Hydro-Québec Équipements (HQE) prennent avant de payer leurs fournisseurs
 - Le minimum de jours et le maximum de jours que HQD et HQE prennent pour payer leurs fournisseurs
 - Le prix payé par Hydro-Québec pour l'achat de disjoncteurs, prix total et prix par disjoncteur
 - Le nom du fournisseur ou des fournisseurs de disjoncteurs
 - La valeur des contrats que HQD (section Projets et services) a payé à des firmes d'ingénierie
 - Le nombre de firmes d'ingénierie avec lesquelles HQD (section Projets et services) a signé des contrats »

Délai de paiement des fournisseurs

Nous vous informons tout d'abord qu'au cours des trois dernières années, Hydro-Québec a traité annuellement près de 500 000 factures de fournisseurs. Dans 85% des cas, ces factures sont payées par Hydro-Québec conformément aux termes de paiement.

Disjoncteurs

Vous trouverez en annexe la liste des fournisseurs de disjoncteurs à qui Hydro-Québec a octroyé des contrats de 2014 à 2016.

Contrats à des firmes d'ingénierie

Nous vous informons tout d'abord que la section Projets et services à laquelle vous faites référence est maintenant connue sous le nom de la Direction Réalisation des services techniques aux clients d'Hydro-Québec Distribution.

Cette direction réalise les demandes d'alimentation ou de travaux formulées par les clients. Dans ce contexte, certaines demandes nécessitent des travaux d'ingénierie qui sont généralement réalisés à l'interne. Toutefois, dans un souci de la satisfaction de la clientèle et étant donné qu'il peut survenir une plus forte demande pendant des périodes spécifiques, Hydro-Québec fait appel à des firmes externes d'ingénierie pour cette portion de la demande. Nous portons également à votre attention que le coût des travaux demandés par les clients fait partie de tarifs et conditions fixés par la Régie de l'énergie.

Ainsi, en réponse à ce point de votre demande, vous trouverez ci-contre la valeur totale dépensée auprès de firmes d'ingénierie par cette direction pour les années 2014 à 2016. Nous incluons également le nombre de firmes distinctes. L'augmentation du nombre de contrats-cadres s'explique par une stratégie d'approvisionnement qui favorise maintenant une meilleure concurrence entre les firmes d'ingénierie.

	Nombre de contrats-cadres	Valeur des services facturés (M\$)	Nombre de firmes distinctes
2014	6	2,5	6
2015	22	1,8	8
2016	22	1,3	8

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.